



# Commune de SERMERSHEIM

## Procès-Verbal du résultat de la consultation écrite relative à l'affectation à donner au produit de la location de la chasse

Par délibération DCM 230515-04 du 15 mai 2023, le conseil municipal de Sermersheim a décidé de procéder à la consultation écrite des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit du fermage des baux de chasse pour la période 2024-2033.

### Le résultat de la consultation écrite s'établit comme suit :

a. Nombre de propriétaires consultés :	265
b. Nombre de propriétaires ayant voté	193
c. Superficie totale des terrains inclus dans le périmètre de chasse	8 963 026 m <sup>2</sup>
d. Nombre de propriétaires ayant opté pour l'abandon du produit de la chasse à la commune	179
e. Superficie totale des terrains appartenant aux propriétaires visés au d.	7 657 864 m <sup>2</sup>

**Par conséquent**, 179 propriétaires représentant 67.55 % des propriétaires fonciers et 85.44 % de la superficie des terrains inclus dans le périmètre de chasse se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune.

**Attendu que** le décompte fait apparaître que plus des deux tiers des propriétaires représentant plus des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune.

Il est convenu que le produit de la location de la chasse est cédé à la commune.

Sermersheim, le 5 septembre 2023

Le Maire,

Fernand WILLMAN

